

CLUB BUSHIDO
1, Allée du RIED
67230 BENFELD

BENFELD, le lundi 29 mai 2012

RÈGLEMENT INTÉRIEUR AU DOJO

Le présent règlement a pour but d'inviter l'ensemble des membres et enseignants du Club BUSHIDO à une discipline collective et un certain nombre de règles communes qui ne peuvent qu'améliorer le fonctionnement du Club et le bon déroulement des cours.

Le règlement peut paraître strict, néanmoins la majeure partie des membres du Club BUSHIDO ont une attitude conforme au règlement ci-dessous, nous ne pouvons que vous demander de persévérer.

ARTICLE 1 Sont interdits pour des raisons de sécurité :

- Tout objet qui risque de créer des blessures.

ARTICLE 2 Est obligatoire pour des raisons d'hygiène :

- De se déchausser au bord du tatami,
- Une tenue propre,
- Une bonne hygiène des pieds (lavés et exempts de mycoses).

ARTICLE 3 Vestiaires et rangement des affaires :

- Les sacs contenant les affaires et les chaussures des membres seront rangés en silence dans les étagères situées dans le dojo afin d'éviter les éventuels vols.

ARTICLE 4 Présence et discipline dans le dojo :

- Tout membre devra se comporter avec correction et civilité lors des cours.
- Les spectateurs doivent rester silencieux.

ARTICLE 5 Documents à remettre :

- Les documents à remplir et demandés lors de l'inscription sont à remettre avant le début des cours, ils sont indispensables pour assurer la couverture des membres du club et de son comité directeur, un retard dans la remise des documents entraîne un refus de l'accès au tatami.

ARTICLE 6 Discipline du cours :

- Couper les téléphones portables (sauf urgences, pompiers, ambulanciers,.....)

LE COMITÉ DU CLUB BUSHIDO